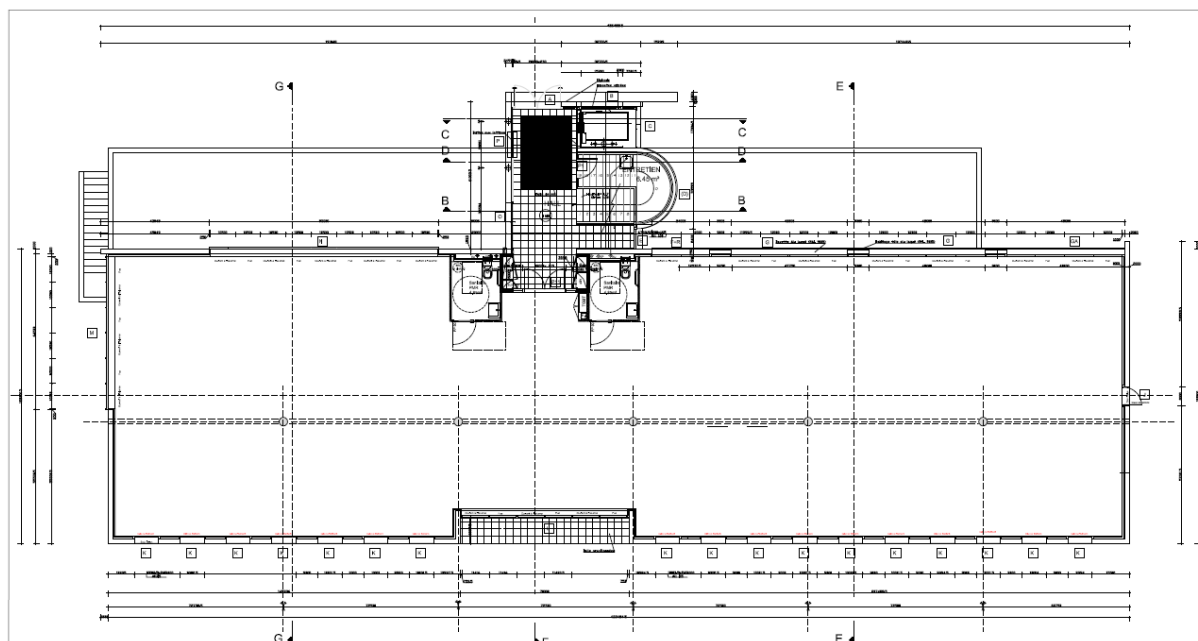


# Aménagement intérieur d'une futur Maison du don pour l'EFS Bretagne à Rennes (35)

8 Rue Jouanet, Rennes 35000



MAITRISE D'OUVRAGE



Etablissement Français du Sang RENNES

**C.C.T.P.**

## Mobilier – Agencement intérieur

|                                                                                                                               |                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>BUREAU DE CONTROLE :</b><br>SOCOTEC<br> | <b>COORDINATION SSI :</b><br>BUREAUVERITAS<br> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Date

Octobre 2026

Historique de l'évolution du document

Version initiale



MAJ suite observations MOA

# Sommaire

|        |                                                                                     |    |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.     | Informations générales .....                                                        | 3  |
| 1.1.   | Objet du présent CCTP .....                                                         | 3  |
| 1.2.   | Consistance des travaux .....                                                       | 3  |
| 1.3.   | Obligations propres à l'entreprise .....                                            | 3  |
| 1.4.   | Gestion des déchets .....                                                           | 3  |
| 2.     | PRESCRIPTIONS GENERALES .....                                                       | 4  |
| 2.1.   | Règlement et normes .....                                                           | 4  |
| 2.2.   | Tenue au feu .....                                                                  | 5  |
| 2.3.   | Choix des matériaux .....                                                           | 5  |
| 2.4.   | Plans d'exécution .....                                                             | 5  |
| 2.5.   | Echantillons .....                                                                  | 6  |
| 2.6.   | Prototypes .....                                                                    | 6  |
| 2.7.   | Règles d'exécution .....                                                            | 6  |
| 3.     | Prescriptions techniques particulières au lot mobilier - Agencement intérieur ..... | 6  |
| 4.     | Description détaillée des ouvrages .....                                            | 9  |
| 4.1.   | Accueil .....                                                                       | 9  |
| 4.1.1. | Habillage mural Accueil (coté salle d'attente) .....                                | 9  |
| 4.1.2. | Habillage Accueil et meuble de rangement (coté accueil) .....                       | 10 |
| 4.1.3. | Habillage bureau Accueil .....                                                      | 10 |
| 4.2.   | Collation .....                                                                     | 11 |
| 4.2.1. | Meuble maison Habillage mural Collation .....                                       | 11 |
| 4.2.2. | Banque de collation .....                                                           | 13 |
| 4.2.3. | Banquette .....                                                                     | 13 |
| 4.3.   | Salle de pause .....                                                                | 14 |
| 4.3.1. | Kitchenette salle de pause .....                                                    | 14 |
| 4.4.   | Plan de travail .....                                                               | 15 |
| 4.4.1. | Plan de travail Prélèvement .....                                                   | 15 |
| 4.5.   | Prélèvement .....                                                                   | 16 |
| 4.5.1. | Meuble prélèvement .....                                                            | 16 |

## **1. INFORMATIONS GENERALES**

L'Entreprise aura pris connaissance de l'ensemble du dossier de consultation pour pouvoir répondre aux travaux à exécuter.

### **1.1. Objet du présent CCTP**

La description des ouvrages ci-après a pour but de définir le principe général des travaux objet du présent lot, en précisant le niveau de qualité minimum requis. Elle a pour objet de renseigner le Titulaire sur la nature des travaux à effectuer, leurs nombres, leurs dimensions et leurs emplacements, sans pour autant prévaloir du caractère global et forfaitaire de l'offre du candidat et de son obligation de résultat dans le respect des Règles de l'Art, des normes et des règlements applicables et inhérents à sa profession.

### **1.2. Consistance des travaux**

Le présent lot comprend les travaux de :

- Fourniture de mobilier
- Agencement intérieur sur mesure

Les prestations de l'entrepreneur comprennent :

- Le balisage et installation du chantier.
- La fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à la réalisation des installations projetées,
- L'amenée, l'établissement et l'enlèvement de tous les appareils nécessaires à la réalisation des travaux,
- Les frais de location, d'entretien et de réparation, d'assurance de ce matériel,
- La main d'œuvre pour la réalisation de l'ouvrage,
- Le déplacement pour quelques causes que ce soit du matériel sur l'emprise du chantier,
- Les modifications d'équipement de ces matériels
- Les dépenses d'énergie et de matières consommables,
- L'enlèvement des déchets et leur évacuation.
- Le cas échéant, l'entreprise fera son affaire de chauffer les locaux pour atteindre la température requise pour l'application des peintures

### **1.3. Obligations propres à l'entreprise**

Il est expressément rappelé que l'entrepreneur n'est pas un simple fournisseur, mais dans l'exécution de ses travaux, un spécialiste avisé et un technicien d'une pratique éprouvée.

Avant tout commencement des travaux, les échantillons des produits, dont l'emploi est envisagé, seront déposés par l'entrepreneur, afin de permettre les opérations de contrôle.

### **1.4. Gestion des déchets**

L'entreprise est seule responsable de l'évacuation et du traitement de ses déchets de chantier. Elle prendra toutes les dispositions nécessaires selon la réglementation applicable (REP).

Le chantier devra être nettoyé quotidiennement.

- Le nettoyage général de fin de fermeture de site + nettoyage de fin de chantier devra être nettoyé quotidiennement.

## **2. PRESCRIPTIONS GENERALES**

### **2.1. Règlement et normes**

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables dont notamment les suivants :

DTU :

- DTU 36.1 / Menuiserie en bois / NF P 23-201
- DTU 36.2 / Menuiserie intérieure
- DTU 39 / Vitrerie / NF P 78-201-1 et 2

Normes :

Préservation des bois

- NF EN 351-2 / Préservation - Traitement préventif – Directives
- NF EN 351-1 / Traitement préventif - Attestation
- NF EN 335-2 / Définition des classes - Spécifications minimales de préservation à titre préventif
- Panneaux à base de bois - Aspects généraux
- NF B 54-200, / Panneaux décoratifs plaqués bois - Définition et classification
- NF B 54-201 et XP B 54-202 / Aspect des faces - Spécifications
- Contre-plaqué NF B 54-150 / Classification - Désignation
- NF B 54-160 / D'usage général - Caractéristiques dimensionnelles
- NF B 54-161 / Panneaux extérieurs - Spécifications
- NF EN 313-1-2 / Classification et terminologie
- NF EN 635-1-2-3 / Classification selon l'aspect des faces
- Panneaux de particules et de fibres
- NF B 54-100 / Définition - Classification
- NF B 54-110 / Caractéristiques dimensionnelles
- NF B 54-111 / Usage en milieu sec - Spécifications
- NF B 54-112 / Usage présentant des risques d'exposition à l'humidité - Spécifications
- NF B 54-113 / À surfaces mélaminées - Spécifications
- NF EN 309 / Définition et classification
- NF EN 316 / Définition - Classification et symboles

Menuiseries en bois

- NF B 53-510 / Bois de menuiserie - Nature et qualité
- NF B 52-001-4 / Règles d'utilisation du bois dans les constructions
- NF P 23-101 / Terminologie
- NF EN 942 / Classification de la qualité esthétique et définition des caractéristiques du bois dans les produits de menuiserie massive

Mobilier

- NF D60-050 : Mobilier — Recommandations pour les dimensions fonctionnelles des sièges.
- NF EN 16121 : Mobilier de rangement non domestique — Exigences de sécurité, de résistance et de durabilité.

- NF EN 1729-1 et EN 1729-2 : Mobilier scolaire — Dimensions fonctionnelles et exigences de sécurité.
- NF EN 12520 : Mobilier domestique — Résistance, durabilité et sécurité.
- NF EN 1023 : Cloisons de bureaux.
- NF EN 1335 : Sièges de travail de bureau.

### Qualité des matériaux

- Les quincailleries seront de première qualité suivant les normes définies à l'A.F.N.O.R.
- Les ferrages de menuiserie seront robustes, maniables facilement, d'un entretien facile, exempts de tout défaut, tâches de rouille, etc.... et devront être traitées anti-corrosion. Elles devront avoir une sécurité anti-fausse manœuvre.
- Les profils seront systématiquement renforcés avec de l'acier galvanisé.
- Tous les bois utilisés seront de classe B définis par la norme B 53510.
- L'Entrepreneur s'assurera que les bois n'ont subi aucune attaque d'insectes nuisibles ou de cryptogames ; tout bois infecté sera immédiatement enlevé du chantier et l'Entrepreneur restera responsable de toutes les conséquences.

## **2.2. Tenue au feu**

L'Entrepreneur se reportera au RICT établi par le bureau de contrôle

## **2.3. Choix des matériaux**

Les entreprises devront respectivement être en mesure de fournir au Maître d'ouvrage les informations concernant les performances environnementales et sanitaires des produits de construction se rapportant à la structure, l'enveloppe, le cloisonnement et les revêtements intérieurs, relatif à leur lot, en référence à la norme NF P 01-010.

Ces informations pourront être fournies sous la forme des Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires (FDES) ou issues de la banque de données de l'INIES

À l'appui de leur offre, les entrepreneurs devront obligatoirement joindre un dossier technique :

- L'essence des bois utilisé et leur provenance, et dans le cas de menuiseries industrielles, la désignation du fabricant ;
- La description détaillée des ouvrages particuliers rencontrés, le cas échéant, tels que habillages, fermetures des vides entre ouvrages, etc. ;
- La description et définition précise de tous les dispositifs coupe-feu, acoustiques, etc., le cas échéant
- Les principes et dispositifs de fixation des ouvrages, et tous autres renseignements et précisions nécessaires à l'appréciation de la qualité des menuiseries proposées
- Articles de ferrage et quincaillerie
- Nombre et disposition des dispositifs de rotation, ou de translation dans le cas de menuiseries coulissantes.
- Systèmes de manœuvre, de fermeture et de condamnation.
- Description, nature du matériau et type de finition de tous les articles de ferrage et de quincaillerie.
- Avis Techniques Copies des Avis Techniques pour tous les ouvrages qui y sont soumis.

## **2.4. Plans d'exécution**

Les plans d'exécution des ouvrages seront à la charge de l'entrepreneur. L'entrepreneur aura à sa charge, dans tous les cas, l'établissement des plans de fabrication et de mise en œuvre sur chantier. Ces plans et dessins devront faire apparaître tous les détails de l'exécution à l'échelle adaptée, notamment :

- Plans, élévations et coupes de chaque élément d'agencement
- Détails d'assemblage, de fixation, de finition, et de raccord avec l'existant
- Implantation précise sur site avec repérage des ouvrages
- Indication des matériaux, finitions, épaisseurs, types de quincaillerie et chants utilisés

## **2.5. Echantillons**

L'entreprise titulaire devra fournir, avant toute mise en fabrication ou approvisionnement, les échantillons des matériaux, finitions et composants prévus pour l'exécution des ouvrages.

Ces échantillons devront permettre au maître d'ouvrage de valider :

- La teinte, la texture, le rendu visuel et la qualité des matériaux proposés (stratifiés, bois massif, chants, vernis, textiles, quincaillerie, etc.)
- La compatibilité avec le cahier des charges architectural et esthétique
- Le niveau de finition attendu, notamment pour les assemblages, angles, arêtes et fixations

## **2.6. Prototypes**

Pour tous les ouvrages dont le nombre d'éléments de même type ou de même principe est relativement important, le maître d'œuvre aura la faculté de demander à l'entrepreneur la mise en place d'un élément à titre de modèle.

La fabrication de la série ne devra en aucun cas commencer avant approbation par le maître d'ouvrage de l'élément modèle.

## **2.7. Règles d'exécution**

L'exécution des ouvrages devra se faire dans les conditions précisées aux documents contractuels de référence visées ci-avant.

# **3. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES AU LOT MOBILIER - AGENCEMENT INTERIEUR**

### **3.1.1. Bois massif**

La norme NF B 50.001 "Bois Nomenclature" sert à définir les appellations commerciales des essences utilisées. Les choix d'aspect des bois utilisés doivent être les suivants :

- Condition d'emploi et de finition des faces
- Ebénisterie visible peintes / cachées
- Sapin Épicéa : Classe A - Classe B- Classe C- Classe D, NF B 53.502
- Pin : sans nœud - Menuiserie fine commune ; NF.B.53.510
- Mélèze : 1er choix Menuiserie fine commune ; NF.B.53.510
- Résineux : Choix au moins équivalent aux précédents, suivant l'essence et les importations conditions d'emploi.
- Feuillus durs : Classe X - Classe A - Classe B – Classe C ; NF.B.53.501.
- Feuillus tendre : Choix Bon bois.
- Feuillus d'importation : Choix au moins équivalent aux précédents, suivant l'essence et les conditions d'emploi.

- Les feuillus indigènes et tropicaux ne doivent comporter d'aubier et ce, quel que soit le choix d'aspect du bois.

Les caractéristiques technologiques des bois doivent être les suivantes :

- Résineux : Cernes étroits et réguliers, d'épaisseur moyenne inférieure ou égal à 7 mm,
- Feuillus à structure hétérogène (chêne, châtaigner, orme, etc.). Certes étroits et réguliers, d'épaisseur moyenne inférieure ou égal à 5 mm.
- Feuillus à structure homogène (hêtre, peuplier). Structure douce, ni pelucheuse, ni chanvreuse

### 3.1.2. Panneaux contreplaqués

Les classes des contreplaqués à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Faces restant visible, travaux soignés : Classe A
- Faces peintes ou plaquées : Classe II
- Les panneaux recevant un revêtement carrelage sont de qualité extérieure CTB.X

### 3.1.3. Panneaux de particules

- Épaisseur minimale : 18 mm sauf indication contraire.
- Conformés à la norme NF.B. 54.100, EN 312 ou EN 622.
- Classe E1 (faible émission de formaldéhyde).
- Les panneaux destinés au placage doivent être titulaires du label CTB.P
- Les panneaux disposés dans les locaux ou des risques d'humidité sont à craindre doivent être titulaires du label CTB.H.

### 3.1.4. Placage bois

Constitué par des panneaux exempts de tous défauts, placage correctement jointé et appareillé de manière à réaliser un ensemble harmonieux.

Les faces intérieures doivent avoir un placage de contre-balancement.

### 3.1.5. Plaques décoratives

Les stratifiés doivent être conformes à la NF.T.54.301

Ces matériaux doivent être utilisés conformément au fascicule de documentation NF.T.54.320 (mars 1979) plaques de stratifié décoratif Guide de mise en œuvre des stratifiés décoratifs "haute pression".

Les faces intérieures doivent avoir un placage de contre-balancement.

### 3.1.6. Préservation des bois

Tous les bois entrant dans la fabrication des ouvrages du présent lot doivent être traités fongicides et insecticides (capricorne des maisons, vrillette, lyctus, termites, champignons etc..)

Le traitement doit être effectué à l'usine de fabrication des menuiseries, après usinage, pour que toutes les faces soient imprégnées, qu'elles soient apparentes ou cachées après mise en œuvre.

Les produits de préservation doivent obligatoirement être choisis dans la liste des produits de préservation des bois dans la construction, chapitre V, classe b du fascicule "Produits homologués et guide de l'utilisateur".

### 3.1.7. Finitions

- Stratifié décoratif (blanc, bois, uni ou selon choix) classé EN 438-3 HPL, finition satinée ou mate.
- Chants ABS ou stratifiés, posés sur toutes les arêtes visibles, épaisseur 1 à 2 mm, teinte coordonnée ou contrastée selon description détaillée ci-après
- Vernis ou lasure en finition sur bois massif : application en atelier, finition satinée, résistante à l'abrasion.

### 3.1.8. Exécution / Fabrication

Tous les éléments sont fabriqués sur mesure en atelier sur la base des plans fournis ou relevés sur site.

Les assemblages doivent garantir solidité et durabilité : tourillons, vis dissimulées, dominos, ou lamellos.

Tolérance d'assemblage : < 1 mm à l'affleurement.

Arêtes visibles adoucies (chanfrein ou rayon 1 à 2 mm) pour éviter tout risque de blessure.

### 3.1.9. Pose / Mise en œuvre

Pose par le titulaire du présent lot, comprenant :

- Réglages d'aplomb, de niveau, d'alignement
- Fixation invisible lorsque possible (équerres cachées, vis depuis l'intérieur)
- Calfeutrement en périphérie (joints acryliques ou silicone translucide si en contact avec mur ou sol)
- Les zones en contact avec le sol doivent comporter des patins ou plinthes de protection.
- Protection systématique des éléments pendant le chantier (films, panneaux de mousse, cartons).

### 3.1.10. Contrôle de conformité / Réception

Tous les éléments doivent être exempts de défauts visibles (bulles, éclats, rayures).

La réception comprend :

- Vérification des fixations
- Contrôle des jeux entre portes, tiroirs, panneaux (tolérance  $\leq 1$  mm)
- Vérification des finitions, arêtes, et chants

Le titulaire doit remettre une fiche d'entretien pour chaque type de finition.

### 3.1.11. Environnement / Sécurité

Tous les matériaux doivent être :

- Certifiés FSC ou PEFC
- Classement COV A+ (Composés Organiques Volatils)
- Aucun produit à base de solvant toxique ou dangereux ne sera accepté sur le chantier.

## 4. DESCRIPTION DETAILLEE DES OUVRAGES

### 4.1. Accueil

#### 4.1.1. Habillage mural Accueil (coté salle d'attente)

Mise en œuvre d'un ensemble menuisé en forme de « maison » de dimensions (mm) :  
2410 (longueur) x 45 (épaisseur) x 1970 ou 2370 (hauteur de la pointe de la maison).

#### Habillage comprenant :

- Élément de contour de la « maison »
- Toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre

#### Ne comprend pas :

- L'écran d'accueil
- Les affiches encadrées
- La signalétique de bienvenue

#### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti si nécessaire
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire

#### **« Maison » :**

- Réalisation d'une ossature primaire en bois (**sections 45 x 30 mm**) pour mise en œuvre de la « maison » à double pente selon plans fournis par le maître d'ouvrage. Assemblage invisible depuis l'extérieur, vissage et tourillons, collage si nécessaire. Fixation robuste à la paroi.
- Finition avec panneau en stratifié blanc (avec réservation pour écran TV)
- Chants ABS décor chêne clair type H1362 ST12 Baronie clair de chez EGGER ou équivalent
- Fourniture, mise en œuvre et fixation de lattes en bois massif à finition lasurée, destinées à un habillage mural décoratif
  - o Essence de bois : Bois massif de type douglas ou chêne, qualité menuiserie, sans nœuds traversants ni défauts structurels.
  - o Sections : Lattes de stratifié chêne de **30 x 15 mm**, pose à claire-voie selon plans du maître d'ouvrage.
  - o Entraxe tasseaux 60 mm calculée depuis le milieu de la latte
  - o Longueur : selon plans et forme de la maison
  - o Finition : Application d'une lasure microporeuse, teinte à valider par le maître d'œuvre.
  - o Nombre de couches : minimum 2 couches.
  - o Lasure conforme aux normes d'émission COV, classée A+.
  - o Fixation sur support bois ou doublage Placostyl à l'aide de vis inox selon DTU 36.1.

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

#### 4.1.2. Habillage mural Accueil avec meuble de rangement (coté accueil)

Mise en œuvre d'un ensemble menuisé en forme de « maison »

2410 (longueur) x 400 (épaisseur) x 1970 ou 2370 (hauteur de la pointe de la maison).

##### **Caissons :**

- Meubles fabriqués sur mesure en panneaux stratifiés uni blanc, épaisseur minimale 18 mm
- Finition décor uni blanc W960 ST7 Blanc classique de chez EGGER ou équivalent
- Chants ABS assortis, épaisseur 2 mm.
- Façades de portes finition stratifié blanc, épaisseur 18 mm minimum
- Aménagements intérieurs : rayons sur taquets
- Ferrures et charnières de marque Blum, Hettich ou équivalent : charnières à fermeture douce

##### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire
- Amortisseurs de portes
- Poignées de portes (modèle à définir)

##### **« Maison » :**

- Réalisation d'une ossature primaire en bois pour mise en œuvre de la « maison » à double pente selon plans fournis par l'architecte. Assemblage invisible depuis l'extérieur, vissage et tourillons, collage si nécessaire. Fixation robuste à la paroi.
- Finition avec panneau en stratifié blanc (identique à celui prévu pour 4.1.1 l'habillage mural accueil)
- Chants ABS décor chêne clair type H1362 ST12 Baronie clair de chez EGGER ou équivalent
- Fourniture, mise en œuvre et fixation de lattes en bois massif à finition lasurée, destinées à un habillage mural décoratif
  - o Essence de bois : Bois massif de type douglas ou chêne, qualité menuiserie, sans nœuds traversants ni défauts structurels.
  - o Sections : Lattes de **30 x 15 mm**, pose à claire-voie selon plans architecte.
  - o Entraxe 60 mm calculée depuis le milieu de la latte
  - o Longueur : selon plans et forme de la maison
  - o Finition : Application d'une lasure microporeuse, teinte à valider par le maître d'œuvre.
  - o Nombre de couches : minimum 2 couches.
  - o Lasure conforme aux normes d'émission COV, classée A+.
  - o Fixation sur support bois ou doublage Placostyl à l'aide de vis inox selon DTU 36.1.

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

#### 4.1.3. Habillage bureau Accueil

Mise en œuvre d'un habillage en U devant le futur bureau de l'accueil.

Dimensions Habillage de face : 1800 (longueur intérieure pour le bureau) x 60 (épaisseur) x 720 (hauteur)mm.

Il y aura donc un retour pour faire un U, de chaque côté :

Dimensions du retour sur coté : 300 (longueur) x 60 (épaisseur) x 720 (hauteur)mm.

##### L'habillage sera constitué :

- D'un panneau en stratifié blanc de 20 mm d'épaisseur
- De tasseaux verticaux de sections (45 x 30 mm).
- Prévoir un tasseau horizontal de finition sur le bas et sur le haut de l'habillage. Les tasseaux auront donc les dimensions du U de l'habillage x 30mm hauteur.

La hauteur finie de l'habillage (compris tasseau horizontale) : 720mm.

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage. (Ne comprend pas le bureau d'accueil)

## 4.2. **Collation**

### 4.2.1. **Meuble Maison - Habillage mural Collation**

Réalisation d'une kitchenette dédiée à la collation en forme de « maison » de dimensions (mm) : 4260 (longueur) x 650 (épaisseur) x 2370 (hauteur).

#### **Meuble comprenant :**

- Tiroirs
- Niches (four, micro-onde, réfrigérateur, etc.)
- Crédence stratifié blanc
- Habillage stratifié chêne en partie haute de la cuisine (haut dessus des meubles haut)
- Contour en forme de maison stratifié chêne
- Façades meubles haut et bas
- Étagères
- fourniture et pose d'un évier en résine
- Toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre

#### **Ne comprend pas :**

- les chaises
- les équipements four, réfrigérateur, micro-onde, lave-vaisselle

#### **Caisson :**

- Meubles bas et hauts fabriqués sur mesure en panneaux stratifiés uni blanc, épaisseur minimale 18 mm
- Finition décor uni blanc W960 ST7 Blanc classique de chez EGGER ou équivalent
- Chants ABS décor bois type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent, épaisseur 2 mm.
- Aménagements intérieurs : étagères sur taquets et tiroirs
- Façades de portes et de tiroirs finition décor bois type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent, épaisseur 18 mm minimum
- Ferrures et charnières de marque Blum, Hettich ou équivalent : charnières à fermeture douce, coulisses à sortie totale pour tiroirs avec amortisseurs intégrés.

#### **Plan de travail :**

- Réalisé en stratifié haute pression (HPL), décor contrasté uni blanc, épaisseur minimum 38 mm.
- Traitement hydrofuge sur les chants et zones sensibles (évier)
- Découpes et perçages nécessaires pour l'intégration des équipements encastrés (évier)

#### **Équipements :**

Prévoir l'intégration des équipements suivants :

- Emplacement pour réfrigérateurs (gauche) et emplacement colonne (droite) avec 6 tiroirs intérieurs
- Emplacement pour la cafetière plus bas que le plan de travail de la maison pour faciliter son utilisation.
- Emplacement de l'évier résine (teinte blanche) de dimensions (mm) : 850 x 500

#### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti décor bois
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire
- Amortisseurs de portes et tiroirs
- Poignées de portes et tiroirs (modèle à définir)

#### **« Maison » :**

- Réalisation d'une ossature primaire en bois (pour mise en œuvre de la « maison » à double pente selon plans fournis par l'architecte. Assemblage invisible depuis l'extérieur, vissage et

tourillons, collage si nécessaire. Fixation robuste à la paroi.

- Finition avec panneau stratifié décor bois type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent
- Chants ABS décor chêne clair type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent
- Fourniture, mise en œuvre et fixation de lattes en bois massif à finition lasurée, destinées à un habillage mural décoratif
  - o Essence de bois : Bois massif de type douglas ou chêne, qualité menuiserie, sans nœuds traversants ni défauts structuraux.
  - o Sections : Lattes de stratifié chêne de **30 x 15 mm**, pose à claire-voie selon plans du maître d'ouvrage.
  - o Entraxe 60 mm calculée depuis le milieu de la latte
  - o Longueur : selon plans et forme de la maison
  - o Finition : Application d'une lasure microporeuse, teinte à valider par le maître d'ouvrage.
  - o Nombre de couches : minimum 2 couches.
  - o Lasure conforme aux normes d'émission COV, classée A+.
  - o Fixation sur support bois ou doublage Placostyl à l'aide de vis inox selon DTU 36.1.

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

#### **4.2.2. Banque de collation**

Réalisation d'une banque de collation de dimensions (mm) :  
2420 (longueur) x 850 (épaisseur) x 900 (hauteur).

##### **Équipements :**

Prévoir l'intégration des équipements suivants :

- Réserve d'un emplacement pour le micro-onde. (Prévoir un trou pour le passage du câble jusqu'à la prise)

##### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti décor bois
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire
- Amortisseurs de portes et tiroirs
- Poignées de portes et tiroirs (modèle à définir)

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

#### **4.2.3. Banquette**

Réalisation d'une banquette de dimensions (mm) :  
1800 (longueur) x 900 (épaisseur) x 800 (hauteur), l'assise est à 445 (hauteur) mm.

##### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti décor bois
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire

Teinte de la banquette : REVETEMENT ATLANTIS FR M2 MEDICAL EP6510 Tourdile (gris)

Pieds de la banquette : S/PIEDS METAL CYLINDRIQUES "J4 SAMOA" Ht 145 mm

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

### **4. 3. Salle de pause**

#### **4.3.1. Kitchenette – salle de pause**

Réalisation d'une cuisine dans la salle de repos dimensions 1850 x 600 x 900 ht mm

**Ne comprend pas :**

- le réfrigérateur

**Caissons :**

- Meubles bas et hauts fabriqués sur mesure en panneaux stratifiés uni blanc, épaisseur minimale 18 mm
- Finition décor uni blanc W960 ST7 Blanc classique de chez EGGER ou équivalent
- Chants ABS décor bois type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent, épaisseur 2 mm.
- Façades de portes et de tiroirs finition décor bois type H1362 ST12 Baronia clair de chez EGGER ou équivalent, épaisseur 18 mm minimum
- Ferrures et charnières de marque Blum, Hettich ou équivalent : charnières à fermeture douce, coulisses à sortie totale pour tiroirs avec amortisseurs intégrés.

**Plan de travail :**

- Réalisé en stratifié haute pression (HPL), décor contrasté uni blanc, épaisseur minimum 38 mm.
- Traitement hydrofuge sur les chants et zones sensibles (évier)
- Découpes et perçages nécessaires pour l'intégration des équipements encastrés (évier compris)

**Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire
- Amortisseurs de portes et tiroirs
- Poignées de portes et tiroirs (modèle à définir)

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

### **4. 4. Plan de travail**

#### **4.4.1. Plan de travail Prélèvement**

Réalisation de deux plans de travail de dimensions : 2450 (longueur) x 700 (profondeur) x 900 (hauteur) mm

**Meuble comprenant :**

- Evier (robinetterie à la charge du lot 3 plomberie-sanitaires-CVC)

Plan de travail finition mélaminé blanc équipé d'un évier en résine de couleur blanche, positionné sur la partie droite du meuble, de dimensions 450 x 450 x 200 mm (L x l x P).

La partie gauche du meuble est composée de trois tiroirs de dimensions (1000 x 270 ht mm), tandis que la partie droite est aménagée avec un placard à double porte permettant l'accès à la tuyauterie de l'évier.

Ferrures et charnières de marque Blum, Hettich ou équivalent : charnières à fermeture douce, coulisses à sortie totale pour tiroirs avec amortisseurs intégrés.

Plinthe basse de 50 mm ht.

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.

## TRANCHE OPTIONNELLE

---

### **4.5 Prélèvement**

#### **4.5.1. Meuble – Prélèvement**

Réalisation d'un meuble central de prélèvement de dimensions (mm) :  
1400 (longueur) x 1000 (largeur) x 900 (hauteur).

##### **Meuble comprenant :**

- Tiroirs
- Toutes sujétions de fixation et de mise en œuvre

##### **Caisson :**

- Meubles fabriqués sur mesure en panneaux stratifiés uni blanc, épaisseur minimale 18 mm
- Finition décor uni blanc W960 ST7 Blanc classique de chez EGGER ou équivalent
- Chants ABS assortis, épaisseur 2 mm.
- Aménagements intérieurs : 8 tiroirs, dimensions à voir selon les plans du maître d'ouvrage
- Façades de tiroirs en stratifié chêne (Mélaminé EGGER en chêne Corbridge naturel H3395 ST12)
- Ferrures et charnières de marque Blum, Hettich ou équivalent : charnières à fermeture douce, coulisses à sortie totale pour tiroirs avec amortisseurs intégrés.

##### **Plan de travail :**

- Réalisé en Trespa ® haute pression (HPL), décor moucheté, épaisseur minimum 10mm
- Traitement hydrofuge sur les chants
- Plan de travail en Stratifié EGGER blanc (alpin W1100 ST9)
- Les angles du plan de travail seront arrondis

##### **Accessoires :**

- Socles, plinthes en stratifié assorti
- Bandeaux de finition latéraux ou supérieurs si nécessaire
- Amortisseurs de tiroirs
- Poignées de tiroirs (modèle à définir)

Ensemble selon plans de détail du maître d'ouvrage.